



Comité économique et social européen



RÉSEAU DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX UE-AFRIQUE

Comité économique et social européen, salle JDE 63

5 mars 2014, Bruxelles

DESCRIPTION

Adoptée en 2007, la **Stratégie commune UE-Afrique** est devenue le principal cadre des relations au niveau continental entre l'Europe et l'Afrique. Elle cherche à bâtir une vision partagée sur les grandes problématiques globales en même temps qu'à renforcer la coopération dans un large éventail de domaines tels que, entre autres, développement, gouvernance, droits humains, commerce et intégration régionale, sécurité alimentaire et migrations.

Le **prochain Sommet** des Chefs d'État et de gouvernement UE-Afrique se tiendra du 2 au 3 avril 2014 à Bruxelles. Il fixera les priorités du partenariat pour les prochaines années, y compris le Plan d'action 2014-2017.

Afin de faire **entendre la voix des acteurs sociaux et économiques**, le Comité économique et social européen, en coopération avec des partenaires en Afrique, organisera une rencontre rassemblant des représentants des employeurs, des salariés et des intérêts divers (notamment des agriculteurs et des consommateurs) des deux continents. Cela est cohérent avec les objectifs de la Stratégie, qui a pour but, entre autres, d'avoir un «partenariat axé sur les personnes, ambitieux et disposant d'une large assise».

Les **objectifs** de cette rencontre sont de :

- faire entendre la voix des milieux sociaux et économiques aux décideurs politiques qui participeront aux débats du Sommet;
- établir les bases visant à une coopération structurée et régulière qui pourrait se développer entre les représentants des milieux sociaux et économiques européens et africains;
- contribuer à la consolidation et au renforcement des capacités des acteurs sociaux et économiques;
- échanger des informations et des bonnes pratiques.

Les **conclusions** de la réunion des acteurs sociaux et économiques seront synthétisées dans un document qui sera transmis aux autorités politiques ainsi qu'aux principaux partenaires de l'Afrique et de l'UE.

À moyen terme, il est prévu que cette première réunion devienne une **structure régulière** d'un réseau des acteurs sociaux et économiques pour contribuer à la Stratégie conjointe UE-Afrique et notamment au suivi du Plan d'action 2014-2017, en émettant des recommandations sur sa mise en œuvre.

Projet de PROGRAMME

5 mars

9 h 30 – 11 h 15

Présentation du Sommet UE-Afrique: principaux éléments de débat et résultats attendus du Sommet UE-Afrique

- ❖ *M. José Maria Zafra Narvaiza, président de la section spécialisée "Relations extérieures" du CESE*
- ❖ *M. Nick Westcott, Directeur Afrique, Service européen pour l'action extérieure*
- ❖ *M. Marcus Cornaro, Directeur général adjoint Développement et coopération, Commission européenne*
- ❖ *M. Ajay Kumar Bramdeo, Ambassadeur, Mission permanente de l'Union Africaine auprès de l'Union européenne*

Débat

11 h 15 – 11 h 30

Pause-café

11 h 30 – 13h

L'emploi des jeunes

La population de l'Afrique est très jeune : 1 personne sur 3 sur le continent a moins de 25 ans. La jeunesse africaine doit faire face à des obstacles pour s'insérer et se maintenir dans le marché du travail : si le pourcentage des jeunes est de 33% de la population, ils représentent selon les estimations 60% des personnes au chômage. Cela pose des problèmes sociaux et économiques mais également de stabilité politique. Le taux de chômage en Europe est aussi beaucoup plus important parmi les jeunes : il est 2,6 fois plus élevé. Comment faire face à ce défi? Dans quels domaines (éducation, productivité, etc.) des actions sont-elles nécessaires de manière prioritaire? Quelles sont les analyses et les recommandations des acteurs socio-économiques?

Présidence : *M^{me} Brenda King, Conseillère au CESE*

- ❖ *M^{me} Monica Taylor, Conseillère au CESE*
- ❖ *M^{me} Jacqueline Mugo, Secrétaire générale de BusinessAfrica*

Débat

13 h 00 – 14 h 30

Déjeuner offert par le CESE

14 h 30 – 15h 45

La sécurité alimentaire: quelles priorités dans le partenariat UE-Afrique?

Les famines et l'insécurité alimentaire menacent des millions de personnes. Afin de nourrir une population de plus de 9 milliards d'êtres humains d'ici 2050, la production alimentaire doit être doublée sur une base de durabilité. Quelles sont les priorités? Comment la société civile peut-elle apporter sa contribution?

Présidence : *M Dyborn Chibonga, Association nationale des petits exploitants agricoles du Malawi*

- ❖ *M. Jean Pierre Halkin, Chef d'unité Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition, Direction générale Développement et coopération, Commission européenne*
- ❖ *M. Yves Somville, Conseiller au CESE*
- ❖ *M Philip Kiriro, Président de la Fédération des agriculteurs de l'Afrique de l'est et membre du Comité de direction de l'Organisation panafricaine des agriculteurs*

Débat

15 h 45– 17 h

La protection sociale : un mécanisme pour un développement inclusif

La croissance économique elle seule ne garantit pas l'amélioration des conditions de vie pour l'ensemble de la population. Le développement devrait bénéficier au plus grand nombre possible de citoyens. En 2012, l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté une recommandation relative aux socles nationaux de protection sociale dans tous les pays. Les socles de protection sociale sont des ensembles de garanties de base en matière de sécurité sociale visant à prévenir ou à atténuer la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. Comment la protection sociale pourrait-elle être mieux mise en place? Quelles sont les priorités pour la société civile?

Présidence: M^{me} **Anne Cécile Coly**, Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal

- ❖ M^{me} **Griet Cattaert**, Organisation Internationale du Travail, Chargée des questions de protection sociale
- ❖ M. **Mihai Manoliu**, Conseiller au CESE
- ❖ M. **Adrien Akoueté**, Secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale internationale – Afrique

Débat

17 h – 17 h 30

Pause café

17 h 30 – 18 h

Adoption des conclusions

Présidence: M **Xavier Verboven** président du Comité de suivi ACP-UE au CESE

Renseignements utiles:

Lieu de réunion: Siège du Comité économique et social européen (Salle JDE63), rue Belliard 99, 1040 – Bruxelles,

Interprétation: anglais, français, espagnol

Contact: acp-eu@eesc.europa.eu, tél. 0032 (0) 2546 9354 / 9460